



COMMUNIQUÉ

Cas de tuberculose chez un enseignant des Ecoles primaires de St-Maurice/Lavey : la première campagne terminée, un 2ème dépistage va suivre à la fin-juin.

Durant le mois de mai, un enseignant des Ecoles primaires de St-Maurice/Lavey, alors en stage à Dorénaz, a été diagnostiqué avec la tuberculose, dans sa forme maladie.

Les opérations de dépistage du mois de mai se sont déroulées dans d'excellentes conditions, grâce à la collaboration exemplaire de l'ensemble des intervenants et des familles concernées. A ce jour, aucun cas de tuberculose active (maladie) n'a été détecté. Plusieurs élèves toutefois ont présenté un résultat positif au test sanguin de dépistage. Cela signifie qu'ils ont été en contact avec le bacille de la tuberculose mais ces enfants ne sont ni malades ni contagieux (forme latente). Ils sont suivis médicalement.

Nous rappelons que seuls les élèves des 4 classes dépistées en mai ainsi que la classe de Dorénaz sont, pour l'instant, concernés. Tous les autres enfants fréquentant nos écoles ne sont, à ce stade, pas concernés par cette situation.

Pour les élèves dont le test lors de la première prise de sang était négatif, un deuxième contrôle aura lieu les 18 et 22 juin prochains. Pour les élèves de Dorénaz, les tests seront effectués à St-Maurice, le 22 juin. Les résultats seront communiqués directement aux parents dans un délai de quelques jours. En cas de résultat positif, une évaluation médicale complémentaire sera organisée.

Contact pour les aspects médicaux : Unité Cantonale des Maladies Transmissibles au 027 603 89 90.

Contact pour les questions scolaires et d'organisation : Laurent Husson, Directeur des Ecoles primaires de St-Maurice/Lavey au 079 370 16 88.

Le Conseil municipal de Saint-Maurice.

Saint-Maurice, le 8 juin 2026